

**COMMUNE DE DOHEM**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU Mardi 28 avril 2026**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit du mois d'avril à dix-neuf heures trente se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de Dohem, sous la présidence de M David DAMBRUNE, Maire de Dohem, dûment convoqués le 16 avril 2026.

**Etaients présents :** David DAMBRUNE, Luc AZELART, Dorothée ANNEBICQUE, Philippe CARLIER, Frédéric LELEU, Joseph CARLIER, Auxence GARACHE, Anthony GOMEL, Noémie DELATTRE, Justine HILMOINE, Leslie FOUACHE, Emilie HUGOT, Jacky FACON, Fabienne DILLY

**Absents excusés :** Doriane DELHEZ

**Secrétaire de séance :** Anthony GOMEL

**Assistait également :** Angélique BROUSSART

Présents : 14                    pour : 14                    contre : 0                    abstention : 0

**Délibération n°22 /2026 : Vote des taux d'imposition 2026**

Il convient de fixer les taux des taxes locales pour l'année 2025, Monsieur le Maire rappelle les taux appliqués en 2025 :

TH : 14,56 %

TFB : 37.47 %

TFNB : 37,23 %

**Les membres du Conseil Municipal décident à 14 votes de conserver les mêmes taux pour l'année 2026 .**

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours, mois et an susdits  
Copie transmise à Monsieur le Sous-préfet pour avis.  
Pour extrait conforme

Rendu exécutoire après dépôt  
en Sous-préfecture de Saint Omer le 30/04/2026  
et publication le 30/04/2026

Dohem, le 28/04/2025

Le Maire,

David DAMBRUNE

Le Maire, D.DAMBRUNE



Le secrétaire de séance

